



**Champ d'oiseau pour le busard – projet de note du 21 octobre 2022
Hadrien Gaultet et Arnaud Laudelout**

Introduction et contexte

La plaine agricole de Braives-Burdinne constitue l'un des plus vastes paysages d'openfield de Wallonie et est à ce titre particulièrement importante pour la préservation des oiseaux agricoles dans notre région. On y retrouve en effet toutes les espèces caractéristiques de ces milieux, jusqu'aux plus rares. Le site revêt d'un intérêt particulier pour la préservation du Busard cendré en Wallonie, puisque c'est dans cette plaine, à Ciplet, qu'a été mise en évidence la première nidification réussie de l'espèce, lors de son retour comme espèce nicheuse en Wallonie à la fin des années 1990. Depuis, un peu moins de 10 nidifications de cette espèce ont été découvertes dans la plaine de Braives-Burdinne, dont la dernière réussie remonte à 2019.

C'est dans cette plaine qu'a été réalisée une parcelle de type « champ d'oiseau » à partir de 2021, en vue de créer une zone de chasse privilégiée pour le Busard cendré. Cette mesure expérimentale vise à évaluer la mesure dans laquelle il est possible d'améliorer la qualité de l'habitat de chasse du Busard cendré au travers d'une MAEC et de permettre, si le test s'avère concluant, la réplication d'un dispositif similaire en d'autres endroits. Le présent projet de note vise à constituer une synthèse des premiers résultats d'observations en cours de suivi et d'entamer une réflexion sur le devenir de la mesure expérimentale. Cette note sera étoffée des remarques et contributions issues de la réunion du 21 octobre 2022 au Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec des partenaires scientifiques.

La mise en place de cet aménagement expérimental est le fruit du travail de plusieurs partenaires :

- Démarchage et appui technique lors de la réalisation concrète : Projet Agriculture & Biodiversité du GAL et Parc naturel Burdinale-Mehaigne, UCL/ELIA
- Conception de l'aménagement expérimental : Natagora, Natagriwal, UCL/ELIA et Projet Agriculture & Biodiversité du GAL et Parc naturel Burdinale-Mehaigne
- Suivi ornithologique : Natagora asbl



Avec le soutien de



1



Wallonie

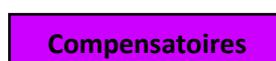
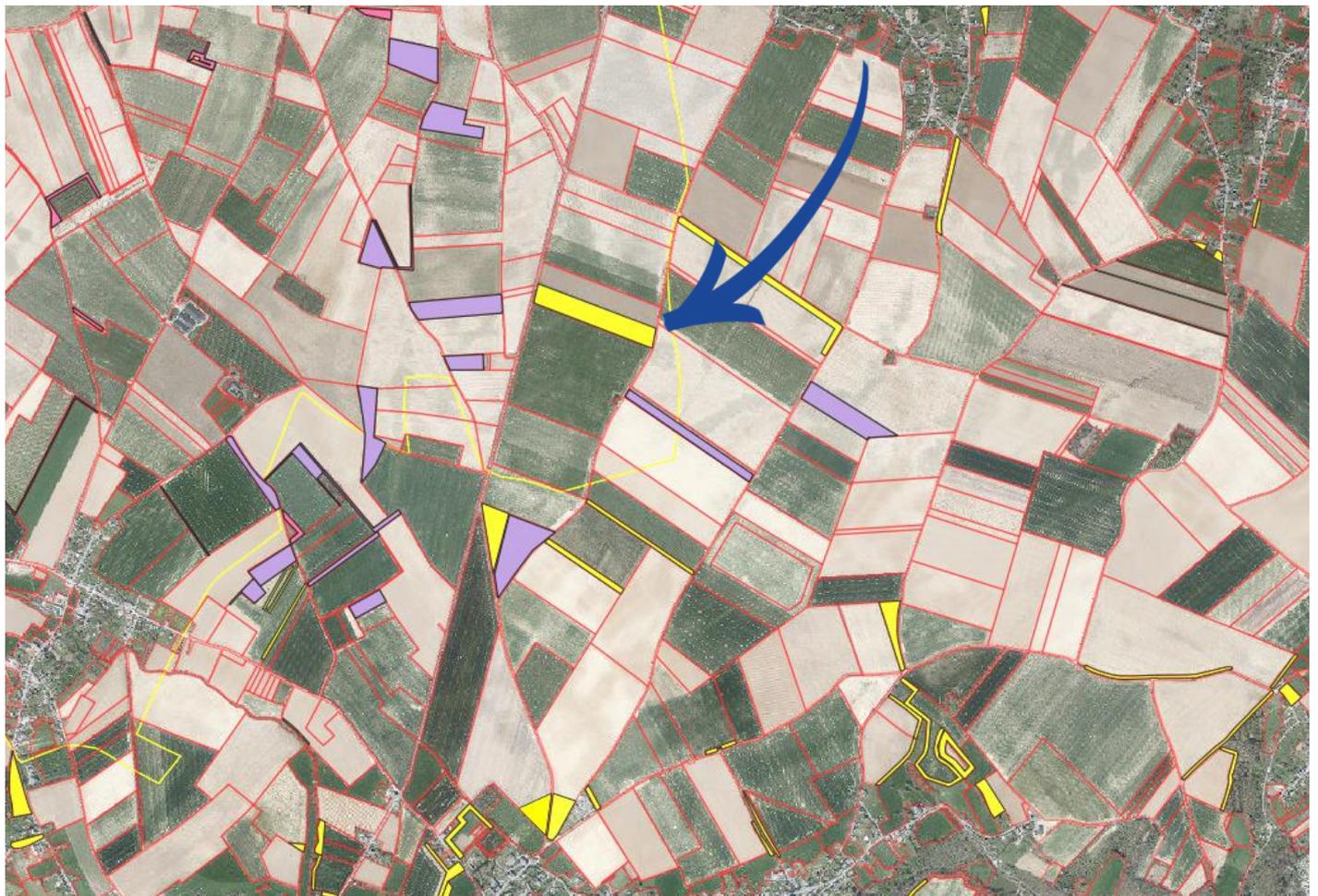
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Localisation

L'aménagement est situé au sein de la plaine agricole de Braives-Burdinne, en Hesbaye liégeoise. Les cultures dominantes de la plaine sont les céréales d'hiver, avec près de 45-50% de l'emblavement annuel, suivi par la betterave sucrière (15%) et la pomme de terre (9%). Les cultures légumières sont fortement présentes (carotte, fève des marais, pois, épinard) tout comme les cultures de lin et de chicorée. Les cultures dédiées à l'élevage comme le maïs, les fourrages et la prairie permanente sont très peu représentées. La plaine agricole est particulièrement riche en aménagements destinés à favoriser un maillage écologique propice aux oiseaux des plaines. Elle est équipée de plusieurs mesures agroenvironnementales (bandes aménagées fleuries et pour la faune) et de parcelles de compensations éoliennes d'un grand intérêt pour l'avifaune, qui peuvent être aisément distinguées par la bande enherbée entourant une parcelle nourricière. L'installation d'une parcelle expérimentale pour le Busard cendré constituait une opportunité unique de compléter ce maillage existant.



La localisation de l'aménagement est présentée dans la carte ci-dessous.



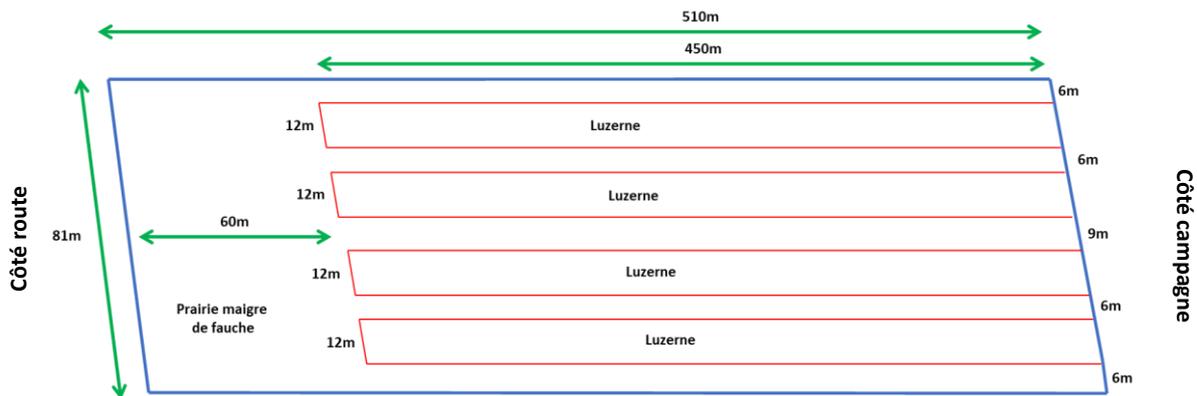
Concept de l'aménagement

Augmenter la nourriture disponible

Il a été mis en évidence qu'en Wallonie, le succès reproducteur du Busard cendré, en termes de jeunes produits par nichées, est trop faible pour maintenir une population sans l'émigration continue d'oiseaux provenant des régions voisines. La nécessaire protection des nichées par rapport aux travaux agricoles n'est pas suffisante pour espérer voire l'espèce se maintenir durablement dans nos contrées. Seule une amélioration significative de la disponibilité en proies est susceptible d'inverser définitivement la tendance. Des rapaces comme les busards, dont le domaine vital est de plusieurs dizaines de km², dépendent de la disponibilité en proies à l'échelle du paysage, sans toutefois utiliser celui-ci de manière homogène. Ainsi des couverts prairiaux sont favorisés lors de la chasse et le taux de succès de celle-ci est fortement accru immédiatement après chaque fauche du couvert. La mise à disposition d'éléments prairiaux fauchés régulièrement peut donc être considérée comme une méthode simple et efficace pour soutenir les Busards cendrés nicheurs.

Constitution de l'aménagement (voir Annexes 1 et 2, pages 7 et 9)

En particulier, les couverts de luzerne sont réputés pour être de très bons endroits de chasse pour le Busard cendré. L'aménagement est installé sur une parcelle de 4,15 hectares (4.25ha réels) et est constitué de bandes de luzerne et d'un couvert de prairie. La parcelle a été semée en septembre 2020.



Surface totale: $81\text{m} \times 510 = 4,13\text{ha}$
Luzerne: $4 \times 12\text{m} \times 450\text{m} = 2,16\text{ha}$
Prairie maigre: $1,97\text{ha}$



Une gestion qui tient compte des passereaux

La luzerne est cependant aussi attractive pour l'installation des nids de passereaux. Les éléments enherbés sont particulièrement propices à leur alimentation. Les fauches répétées ne sont pas sans conséquences pour ces oiseaux, puisqu'ils peuvent voir leurs nichées détruites si leurs nids sont installés dans ces couverts. Afin de rendre ce couvert de luzerne le moins attractif possible pour l'installation de nids, la luzerne a été maintenue sous forme de bandes de maximum 12 mètres de large, séparées par des bandes de couvert de type « prairie maigre de fauche ». Ce dernier couvert est composé de graminées au développement réduit et de quelques dicotylées (voir Annexe 3, page 12). Ce couvert a été choisi pour tenter de réduire l'attrait de la parcelle pour l'installation de nids et éviter particulièrement la création d'un grand ensemble de couverts hauts et denses qui serait très attractifs pour les espèces de passereaux. Avec la présence de la N80 à l'ouest de l'aménagement, il a été décidé d'arrêter les bandes de luzerne à 60 mètres de la route afin d'éviter que les busards ne s'approchent de la nationale en chassant.



Le régime de fauche par l'agriculteur est établi dans le cahier des charges de l'aménagement. Les couloirs de luzerne sont fauchés et exportés selon un calendrier de fauche classique, défini par l'agriculteur en fonction de la croissance du fourrage dès le printemps 2021. Les observations ornithologiques de la parcelle doivent aider à ajuster le régime de fauche de la luzerne dès la troisième année si le risque de dégâts sur les passereaux est avéré. Initialement, la prairie maigre devait être exploitée une fois par an après le premier août. À partir de la seconde année, il a été décidé de faucher le couvert de prairie maigre plus tôt car sa croissance aboutissait par moments une uniformité au niveau de la hauteur de végétation dans la parcelle et risquait de favoriser l'attractivité pour les couples nicheurs.

Gestion administrative de l'aménagement

L'exploitation agricole dont la parcelle fait partie est de type mixte avec des cultures et de l'élevage. L'agriculteur utilise notamment de la luzerne pour fournir un fourrage de qualité à son cheptel. Il s'est montré intéressé par la possibilité de valoriser sa parcelle agricole dans une fonction double de production de fourrage de qualité et de préservation du Busard cendré via un engagement en mesure agroenvironnementale et climatique. L'agriculteur était déjà impliqué dans le programme MAEC et a porté son engagement agroenvironnemental à près de 9% de ses terres arables avec l'engagement de cet aménagement expérimental. Diverses contraintes découlent du choix d'utiliser la mesure parcelle aménagée (MC7) pour la mise en œuvre de ce dispositif. La plus importante est d'ordre financier, car avec un dédommagement limité à 1200 euros/ha, la rémunération est inférieure à la marge brute des cultures dans cette partie de la Wallonie. Il est donc impossible de proposer un dispositif permettant de compenser totalement la perte économique résultant de l'intégration de la parcelle au sein du programme MAEC, sans maintenir sur cette parcelle une fonction productive. D'autres contraintes découlent de ce choix, comme l'impossibilité réglementaire de recourir à l'usage d'herbicides en vue de contrôler les plantes indésirables d'un point de vue agricole, ce qui a pu inquiéter l'agriculteur lors de l'installation de l'aménagement.

Suivis ornithologiques

Après son installation dès septembre 2020, l'aménagement a fait l'objet d'un suivi ornithologique par Arnaud Laudelout (Aves-Natagora). Le rythme de suivi est fonction du régime de fauche. Avant chaque intervention, l'agriculteur prévient plusieurs jours à l'avance l'observateur qui peut ainsi se rendre sur la parcelle et effectuer une observation des oiseaux nicheurs. En 2021, les couverts de la parcelle ne se sont pas installés facilement car il y a eu un développement important d'adventices (Tabouret des champs, Capselle Bourse-à-Pasteur, repousses de céréales et de chicorées). La priorité a été donnée à la réussite agronomique de l'aménagement, ce qui a entraîné des passages répétés du machinisme sur la parcelle pour broyer les adventices et réaliser un sursemis là où la luzerne s'est moins développée.

Suivis de l'année 2021

Rappel des interventions : broyage (28/4), sursemis (10/6), fauches (29/5, 19/7, 1/9 et 11/10).

Globalement, la luzerne se développe normalement malgré quelques trous dans le semis, ayant nécessité un sursemis. La croissance de la partie semée du mélange prairial est plus lente, le couvert restant assez ras et clairsemé.

Le suivi ornithologique est relativement réduit étant donné que le dispositif est encore loin de l'état agronomique désiré. Les visites préalables à une fauche se sont principalement concentrées sur l'observation de passereaux en vue de détecter des indices de nidification. L'entièreté de la parcelle a été suivie, avec plusieurs arrêts de plusieurs dizaines de minutes en divers endroits de la parcelle.

- Le 22 avril : une visite de suivi des nicheurs a eu lieu avant la fauche de l'aménagement. Puisque la période de reproduction en est à ses prémices, les risques par rapport aux passereaux sont relativement réduits.
- Fin mai : aucun suivi n'a pu être réalisé pour la fauche. On peut supposer que deux chanteurs de Cailles, observés depuis une dizaine de jours, ont vu leurs nichées détruites si une nichée était en cours.
- Le 10 juin : un groupe de Vanneaux huppés est présent, y compris un juvénile, probablement né dans la culture sarclée adjacente. Il est décidé de commencer le sursemis via la bande du milieu, ce qui permet au juvénile de s'enfuir vers la culture adjacente.
- Le 19 juillet : une seconde visite de suivi des nicheurs est réalisée, pas d'indices de nidification observés. Il est à remarquer que la pluviométrie exceptionnelle a eu une influence très négative sur la reproduction.

Suivis de l'année 2022

Rappel des interventions : fauches de la luzerne (9/5, 14/6, 15/7, 29/8, 12/10), fauche du couvert enherbé (29/06, 15/7), en vue de limiter le développement des chardons. Certaines tâches de chardon situées dans la zone refuge ne sont pas fauchées le 29/6 mais le 15/7.

La parcelle a été visitée à 5 reprises en période de nidification : les 4 et 10 mai (fauche le 9 mai), les 13 et 15 juin (fauche le 14 juin), le 15 juillet (avant une fauche le même jour). Pour les visites postérieures à une fauche, les observations ont été réalisées depuis un point fixe, en bord de parcelle.

- Le 4 mai : un seul indice de reproduction est observé. Une Alouette des champs s'enfuit d'un champ de pommes de terre avec une tige sèche dans le bec et tombe dans la partie enherbée, entre le champ de betteraves et la luzerne, de l'autre côté de la parcelle MAEC. La localisation du nid en voie de construction ne peut être déterminée avec certitude.

- Le 10 mai : peu de temps après la fauche, deux Buses variables, deux Faucons crécerelles et deux Hérons cendrés sont observés sur la parcelle.
- Le 13 juin : un seul indice de reproduction est observé. Une Alouette des champs se nourrit dans le champ de pommes de terre adjacent à la parcelle en MAEC.
- Le 15 juin : le lendemain de la fauche, deux Buses variables, deux Faucons crécerelles et trois Hérons cendrés sont observés en train de chasser sur la parcelle. Les oiseaux semblent avoir beaucoup de difficultés à trouver des proies (une seule capture observée en près de deux heures sur place).
- Le 15 juillet : deux nourrissages de Bergeronnettes printanières sont observés. Un premier est observé dans le champ de pommes de terre adjacent et un second dans le champ de betteraves adjacent. Un jeune Bruant proyer est également présent dans le champ de betterave au nord de la parcelle. Plusieurs familles d'alouettes se nourrissent dans la parcelle.

Parmi les observations courantes d'intérêt disponibles sur le portail observations.be, on peut aussi noter une observation de Busard Saint-Martin le 30/4 et d'un Busard cendré le 08/05.

Il est relativement prématuré de tirer des conclusions définitives quant à l'apport ornithologique de cette parcelle, celle-ci n'étant installée que depuis deux ans, qui plus est avec une première année marquée par des événements climatiques extrêmes et une seconde année avec des abondances de rongeurs très basses. L'impact négatif des fauches sur les nichées de passereaux semble relativement limité, puisqu'aucun nourrissage n'a été observé dans les bandes de luzerne. Toutefois on ne peut exclure que des nids y ont été installés, puisqu'avant l'éclosion des œufs la détection des nids est très délicate. L'intérêt de la parcelle comme zone de nourrissage pour les oiseaux des champs semble intéressant et pourrait se confirmer avec le vieillissement du dispositif, en particulier pour la zone enherbée. Enfin, l'attrait pour les rodentivores après les fauches semble également intéressant.



Annexe 1 : mise en place détaillée de l'aménagement

Le **précédent cultural** était composé de deux cultures différentes : froment d'hiver sur les trois quarts de la parcelle et moha/trèfle sur un quart.

Depuis la récolte des céréales et celle du moha/trèfle, **deux déchaumages** (quinze jours avant semis et juste avant semis) ont été effectués. Le premier pour prévenir le salissement en adventices et le second pour affiner la terre juste avant le semis. L'agriculteur n'a pas jugé réaliste de charruer la parcelle car le sol était trop sec. De plus, il craint que la précision du travail de semis soit beaucoup plus difficile si l'on charrue le sol qui sera beaucoup plus hétérogène. De plus, l'agriculteur mentionne la difficulté qu'aurait engendré un semis en deux passages après un travail de labour (voir "les étapes") : piétinement, difficulté de manœuvrer et d'avoir une vue précise du passage du tracteur sur la terre à cause des sillons de terre plus grossiers issus du labour.

La partie de froment d'hiver a aussi été traitée au glyphosate entre les deux déchaumages.



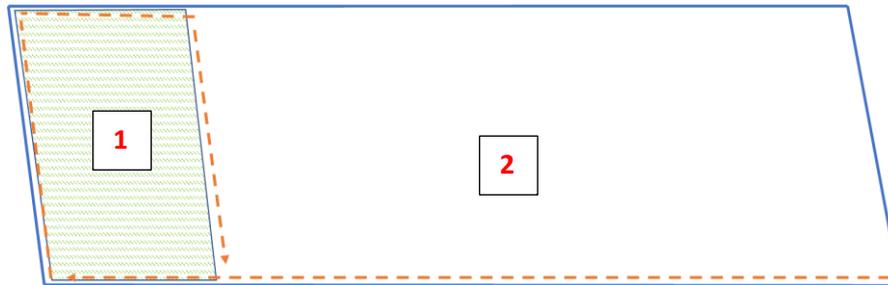
Le semis a été effectué le lundi 31 août par temps sec avec un semoir à disques Lemken Safir 7 équipé d'un rouleau frôlant la terre (relevage avant), d'une herse rotative et d'une roue pour fermer la ligne. Habituellement, le rouleau est utilisé après labour pour affiner la terre mais dans le cas du semis du champ d'oiseau, le rouleau servait juste de repère pour guider l'agriculteur dans ses lignes.

Le travail de semis de l'entièreté de l'aménagement a duré près de 5 heures et n'était pas des plus évident à réaliser. Par question de facilité, l'agriculteur a d'abord réalisé le semis du rectangle de prairie maigre (1) du côté de la route Namur/Hannut. Par comparaison le semis de moutarde de la parcelle voisine de taille équivalente, a été effectué en deux heures avec le même machinisme et est généralement effectué en une heure avec un semoir à la volée. C'est bien la technique de redoublage décrite dans la partie "étape" qui est chronophage.

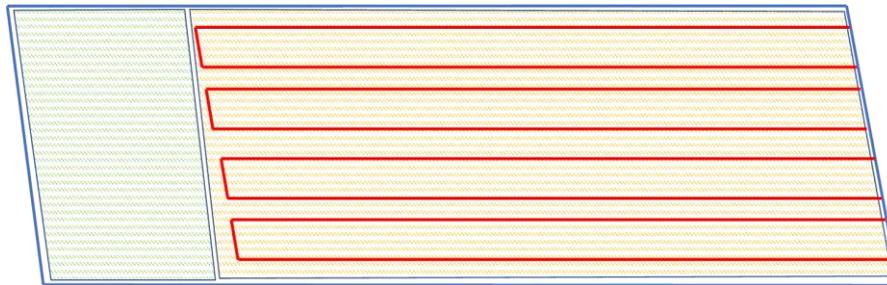
Les parcelles ont été mesurées avec un odomètre et délimitées par piquets de balisage, sans quoi, le respect du plan de semis aurait été compliqué car l'agriculteur ne possède pas de GPS.

→ Les étapes

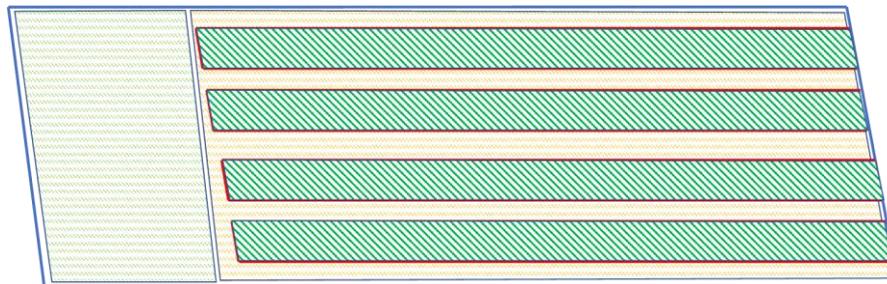
- Le **bloc de prairie maigre** occupait une superficie théorique de 48 ares (81m x 60m) et nécessitait beaucoup de demi-tours du tracteur et des redoublages de roues.



- Ensuite, l'agriculteur a réalisé le **semis de bandes alternées** en deux passages. Le premier passage a été effectué sur tout le bloc 2 en relevant le semoir à l'emplacement du semis de luzerne et en l'abaissant dans les lignes de prairie maigre.



- Le second passage a été effectué sur les emplacements de luzerne.



En l'absence de forrières, l'agriculteur a dû effectuer ses demi-tours sur le chemin de remembrement et a quand même réalisé une forrière de 3m de prairie maigre. À l'avenir, il pourrait y avoir des forrières intégrées le long de la route et d'une largeur plus importante.

Après semis de la culture, la parcelle a été de nouveau mesurée à l'odomètre et donne un quadrilatère quelconque aux dimensions suivantes : 82m x 509m et 87m x 508m, ce qui donne une superficie réelle de 4.25 hectares.



Annexe 2 : calendrier détaillé des interventions

Date	Tâche	Description
15-08-2020	Déchaumage	Déchaumage de la parcelle (précédent de froment d'hiver)
21-08-2020	Désherbage	Désherbage de la parcelle au glyphosate sur les 3/4 de non-engagés en MAEC en 2020
31-08-2020	Semis de la parcelle	Semis de la parcelle après un nouveau déchaumage
30-09-2020	Observations	Après quelques pluies, le couvert se développe tout doucement, il y a des repousses de froment d'hiver
1-04-2021	Observations	Le couvert se développe et prend de la biomasse. La fétuque rouge est implantée mais très lente au développement. Elle est dominée par des repousses de froment et surtout une présence très importante de Capselle bourse à pasteur et de Tabouret des champs. Il y a aussi beaucoup de matricaire en sous-étage. Le salissement est beaucoup plus important à l'endroit de la première MAEC qui était semée avec du Moha+Trèfle. De nombreuses Alouettes des champs sont entendues sur l'aménagement et des couples sont rencontrés.
22-04-2021	Observations	Visite avec A.Laudelout. Très fort salissement en Capselles bourses à pasteur et Tabouret des champs. La floraison de ces adventices est avancée et le risque de multiplication des semences est élevé. Il y a toujours une présence importante de matricaire et dans une moindre mesure, des lamiers pourpres, laiterons, chardons, chicorées, fumeterres, etc. Dans le couvert de prairie, la Flouve odorante est bien présente et en épi. La Centaurée est peu présente. Les autres espèces du couvert ne sont pas observées. Par endroits, il y a eu des ratés dans les levées. Au niveau de la luzerne, les plantules sont bien présentes mais en sous-étage du froment qui domine. Il y a des taches de Tabouret des champs à plusieurs endroits dans le couvert. Beaucoup de lièvres sont observés. <i>*Recommandations de suivis : avant chaque fauche, Arnaud Laudelout viendra observer la parcelle. Dès la fauche, un suivi doit être mis en place par le Parc pendant une semaine avec des intervalles d'un jour et des observations pendant 3 heures le matin pour repérer les busards.</i>
28-04-2021	Broyage	Broyage du couvert avec un broyeur à marteau à l'arrière du tracteur. Tout le couvert est broyé. La prairie est broyée à quelques centimètres (+7cm), ce qui dégage fortement la fétuque de la concurrence pour la lumière. Par endroits, il y a un tapis important d'adventices broyées qui risquent d'étouffer le couvert. La luzerne est broyée un peu plus haut pour ne pas l'abimer et espérer qu'elle ne souffre pas trop car nous sommes en conditions sèches et froides. Ne risque-t-on pas de provoquer un affaiblissement ? Quoiqu'il arrive, la luzerne est tout de même bien dégagée du froment et des Tabourets des champs. Il est arrivé que le broyeur descende plus bas à cause du relief de la parcelle est creuse des trous. Le broyage de la parcelle a bien pris 2,5h pour l'ensemble. Il y a de nombreuses hirondelles qui viennent chasser au-dessus du couvert broyé. Une observation du 4 mai montre que le couvert est bien dégagé et que les bandes de luzerne se dissocient bien visuellement des bandes de prairie. Le tapis de débris végétaux issus du broyage ne semble pas étouffer la parcelle.

06-05-2021	Observations	Visite de l'aménagement avec D.Knoden (Fourrages Mieux). Selon lui, le semis n'a pas été réalisé dans de bonnes conditions car la sécheresse était assez intense et il n'y a pas eu de passage après le semis avec un rouleau adéquat (rouleau qui exerce une pression suffisante). Le rouleau présent sur le semoir est insuffisant et c'est l'une des raisons de la faible présence des couverts par endroits. Il conseille vivement de faire un sur-semis de luzerne inoculée (20kg/ha) après la première fauche qui devrait avoir lieu en juin. Par endroits, la luzerne est inexistante et seules les adventices prendront le dessus à partir du moment où le froment disparaîtra. Il propose aussi le semis de trèfle annuel (trèfle d'Alexandrie par exemple) en complément de la luzerne, ce qui permettra de combler les trous en attendant le développement correct de la luzerne. Ou alors de combiner le semis avec un trèfle violet, hyper attractif pour les rongeurs, plus encore que la luzerne. Selon lui, la fétuque est un peu étouffée par le tapis de broyat mais ça devrait aller.
26-05-2021	Observations	Le Tabouret des champs et la Capselle bourse à pasteur sont revenus dans le couvert et sont de nouveau en floraison. Le froment a aussi repoussé et la luzerne ne semble pas dominer, elle grandit bien par endroit mais reste clairsemée. Les lignes de fétuques sont bien présentes et observées. L'agriculteur est un peu découragé par rapport au salissement et la lutte intense que sa gestion demande. Il est prévu un sursemis immédiatement après la première fauche qui aura lieu quand le sol se ressuiera. Jean-Paul Haquin veut exporter le couvert fauché pour éviter le salissement. Le sursemis sera réalisé avec un semoir à disques en V pour enterrer les graines à une profondeur de 0.5mm/1cm sans détruire le couvert en place. Il faut pour cela un semoir spécialisé pour les prairies tels qu'un Vredo ou un Sky. Le sursemis sera réalisé avec un mélange de luzerne inoculée à 15kg/ha et de trèfle violet à 5kg/ha. Le trèfle est plus rapide à la levée que la luzerne et résistera mieux en cas de concurrence des adventices, c'est donc une garantie de sécurité pour le sursemis. Selon D.Knoden, la réussite des sursemis de luzerne est plutôt aléatoire, car la luzerne est semée dans des conditions peu idéales et est lente à démarrer. De plus, la luzerne produit un effet allélopathique important, surtout les années qui suivent son semis.
29-05-2021	Fauche luzerne et couvert enherbé	L'agriculteur a procédé à la fauche du couvert et va l'exporter pour éviter le salissement en adventices. Le sursemis sera effectué le plus rapidement possible.
07-06-2021	Observation ornitho (par Hadrien Gaultet)	La parcelle a été observée pendant une heure en matinée. À l'arrivée sur la parcelle, quatre Vanneaux huppés étaient en train de chasser un busard qui survolait la parcelle. Les Vanneau ont apparemment élu domicile sur la parcelle. Les semis de luzerne et de fétuque sont bien présents et visibles maintenant que la parcelle a été fauchée et les résidus exportés. Le sursemis est maintenu pour combler des trous réguliers dans les semis et est prévu pour le jeudi 10 juin.
10-06-2021	Sursemis la luzerne et observation ornitho	
19-07-2021	Fauche luzerne et couvert enherbé	La luzerne pousse très bien, elle atteint près de 40 centimètres de hauteurs et la floraison a débuté il y a quelques semaines. Le vogelakker est fauché dans son entièreté après que l'on se soit assuré que la parcelle n'accueillait pas de nids de Bruant proyer qui nidifient à proximité (visite ornitho d'Arnaud Laudelout du 19 juillet). Il y a par contre la présence de nids d'Alouettes des champs mais la fauche est maintenue car l'objectif premier de la parcelle est agronomique et que l'on ne

		peut pas attendre le 15 août pour réaliser la première coupe. Le couvert de prairie maigre est fort sale, il est donc récolté en même temps que la luzerne.
01-09-2021	Fauche luzerne	
11-10-2021	Fauche luzerne	
04-05-2022	Observation ornitho	
09-05-2022	Fauche luzerne	Les différents couverts du vogelakker sont bien différenciés et dominant bien plus efficacement les adventices qu'en première année. La luzerne présente encore du salissement en tabouret des champs mais c'est très inférieur à l'année passée. Là où il y avait des trous de semis, le trèfle violet et la luzerne se sont développés. Le couvert de prairie maigre est aussi bien implanté et couvre bien le sol. Le Lychnide fleur de coucou, la Flouve odorante et la centaurée sont bien représentés. Il y a tout de même de beaux chardons présents dans la prairie maigre. Un Busard cendré était présent sur la parcelle après la fauche.
10-05-2022	Observation ornitho	
13-06-2022	Visite avant fauche	Les couverts sont très bien développés. Les herbes de la prairie maigre sont aussi hautes que les luzernes, cela pose problème car cela en fait un site potentiellement attractif pour les oiseaux des plaines. Il faudrait veiller l'année prochaine à maintenir ce couvert plus bas pour dissuader les oiseaux d'y nicher. Le Busard des roseaux est observé en train de chasser sur l'aménagement.
14-06-2022	Fauche luzerne	La luzerne est fauchée dans la semaine, elle arrive presque à hauteur du genou
15-06-2022	Observation ornitho	
29-06-2022	Fauche du couvert enherbé	Le couvert enherbé est aussi élevé que la luzerne avant coupe. Cela qui empêche l'effet mosaïque recherché par l'alternance des couverts et qui destiné à rendre moins attractive la parcelle pour la nidification. Il est demandé à l'agriculteur d'effectuer une fauche du couvert enherbé, en décalage avec la fauche de la luzerne (7 jours de décalage à priori). Une petite partie du couvert enherbé ne sera pas fauchée pour maintenir un couvert favorable aux insectes qui étaient présents dans le couvert avant la fauche.
15-07-2022	Fauche luzerne et du couvert enherbé et observation ornitho	
29-08-2022	Fauche luzerne	La luzerne a été fauchée vers fin août début septembre. Il y a de très nombreux hérons et faucons qui y chassent.
12-10-2022	Fauche luzerne	

Annexe 3 : la composition du couvert de prairie maigre de fauche



Corroy-le-Grand, le 17/07/2020

Objet : Thierry Walot “ Essais projets Burdinale parcelle aménagée oiseaux des champs” Bâtiment Carnoy - Croix du sud 4-5, bte L7.07.04 - B-1348 Louvain-la-Neuve

FOURNITURES

I Mélange selon cctp

Composition : *Agrostide tenue 9,6%, Flouve odorante 10%, Fetuque rouge 40%, Poa des prés 40%, Centaurée des prés 0,1%, Fleurs de coucou 0,1%, Plantain lancéolé 0,1%, Lotier corniculé 0,1%.*